

## **XXXIVe CONGRÈS FISAE, Naantali, Finlande**

Règlement du concours international du congrès 2012:

Article 1. Les participants peuvent envoyer au plus cinq ex-libris différents, mais aucun antérieur à 2010. Trois tirages de chaque ex-libris doivent être envoyés, qui ne seront pas restitués.

Article 2. Il n'y a pas de restrictions quant aux techniques ou méthodes de travail.

Article 3. Les mots "Ex Libris", "Ce livre appartient à..." ou une autre expression semblable (p. Ex. "Bibliothèque de...") doivent être inscrits sur la planche ainsi que le nom de la personne vivante ou institution réelle pour lequel l'ex-libris a été créé.

Article 4. Chaque tirage doit être signé ou porter les initiales de l'auteur. Au dos, on écrira: 1) nom du créateur, 2) technique utilisée 3) année 4) nom du propriétaire. Si un alphabet autre que latin est utilisé, une transcription figurera au dos, et au besoin une traduction en anglais.

Article 5. La taille maximale de l'œuvre inclus les marges est A5 (210x150 mm).

Article 6. Les ex-libris doivent être emballés avec soin. La date limite des envois est le 1.4.2012, le cachet postal faisant foi.

Article 7. L'adresse postale pour les envois est: Exlibris Aboensis, Mertatie 12, FI-21100 Naantali, Finlande.

Article 8. Au moins dix prix seront attribués, ainsi que des certificats d'honneur.

Article 9. Dans l'évaluation de l'œuvre, on tiendra compte de la qualité artistique, virtuosité technique, contenu esthétique et l'intégration de texte et image.

Article 10. Le jury est composé de Exlibris Aboensis, La société des graphistes de Turku et le département de la culture de la ville de Naantali.

Article 11. Les lauréats recevront un exemplaire du catalogue de congrès, qui contiendra les images des meilleures œuvres ainsi que les informations de contact des artistes ayant participé au concours.

Article 12. Exlibris Aboensis pourra utiliser les œuvres soumises pour faire avancer les intérêts des ex-libris

Article 13. Les meilleures œuvres seront exposées pendant le XXXIV congrès FISAE à Naantali, à Raisio et Turku en août 2012. En outre, les ex-libris seront montrés dans plusieurs expositions préparées par Exlibris Aboensis.

Article 14. Par leur participation, les artistes acceptant le règlement du concours et les décisions sans appel du jury.

Article 15. Avec les œuvres, les participants enverront le formulaire ci-dessous, dûment rempli:

FORMULAIRE DE PARTICIPATION – à envoyer le 1.4.2012 au plus tard:

Concours d'ex-libris du XXXIVe Congrès FISAE

Prénom:

Nom de Famille:

Adresse:

No. de Telephone:

Tel. Mobile:

Adresse e-mail:

Site web:

CV (Bref, SVP!).